

This ambivalence is shared by your reviewer and applies to the proceedings as well as to the conference. The fact that the conference and hence the proceedings were not a complete success, implies no reflection on the considerable care and thought that the Council devoted to the organization of the conference. Rather the result might have been expected from the scope of the undertaking. As with most such conferences, there was a wide range of competence in the papers presented and in the ensuing discussions. Furthermore, because an effort had been made to cover as wide a range of topics as possible, the conference and hence their record did not have a single focus or even a very few distinct foci. Again to quote from the rapporteur:

“the breadth of the ground covered made the conference experience a little surreal. It was rather like taking a university summer course where one has a lot of class time but very little thinking time. This rapid movement from one topic to another seemed also to encourage responses from participants that were closer to campaign speeches than attempts to explore the issues raised.”

Despite these negative criticisms, the publication of the proceedings provides a useful record of some of the concerns faced by Ontario universities and some of the solutions that were being considered.

Apart from the three main topics, the key note speech, given by Professor Robert O. Berdahl, entitled “Universities and society: mutual obligations”, provided a thoughtful overview of the roles of the various actors and suggested a model of governance for the Ontario universities. In addition, the appendix which was prepared by the staff of OEC and which is a précis of the submissions to the Commission on the Future Development of the Universities of Ontario is very useful. It is arranged in the following order of topics: The Role of Universities, Quality, Accessibility, Adaptability, Balance and Differentiation, Funding, Inter-Institutional Planning and Co-ordination, and finally Conclusions. In all but the last section, the various submissions are grouped as follows: university submissions, faculty association submissions, student submissions and other submissions. This grouping provides a useful structure to the appendix.

In summary, the volume provides a useful reference to those concerned with the issues of higher education in Ontario in the mid 80's. In addition to the papers which vary in quality and content, the lists of references appended to many of the papers provide a good starting point for anyone wishing to pursue further research in any of the topics covered.

Derek M. Jamieson  
University of Guelph

Stacy Churchill, Saeed Quazi et Normand Frenette. *Education et besoins des Franco-Ontariens: Le diagnostic d'un système d'éducation. Tome 2: Le postsecondaire. Technical Report*. Toronto: Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne, [c1985], [iip.] + 77p. + 104p. (tableaux) + 6p. (figures) + 23p. (bibliographie) + 7p. (annexe) + 5p. (Note de l'auteur).

La grande misère de l'enseignement postsecondaire franco-ontarien était un secret mal gardé. Une étude récente expose au grand jour la profondeur réelle du problème. En effet, le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO) vient de publier une analyse réalisée par une équipe de chercheurs (Stacy Churchill, Normand Frenette et Saeed Quazi) de l'Institut ontarien des études pédagogiques (IOEP). Cette analyse du système scolaire et des besoins des Franco-Ontariens comprend deux tomes: le premier traite des problèmes de l'ensemble du système d'éducation et des paliers primaire et secondaire, le second s'occupe des problèmes du postsecondaire.

Les auteurs de cette recherche ont réuni de nombreuses données provenant soit de Statistique Canada, soit du Centre des admissions aux universités ontariennes, soit des institutions d'enseignement postsecondaire elles-mêmes. Le deuxième volume de cette recherche, qui analyse les données de 1981-1982 et des années précédentes, étudie les comportements scolaires des étudiants franco-ontariens au postsecondaire. Les chercheurs ont défini les Franco-Ontariens selon les deux critères du lieu de résidence (l'Ontario) et de la langue maternelle (le français).

L'objectif n'étant ni de porter des accusations ni de trouver des coupables, le rapport tente seulement d'expliquer ce fait accablant: un taux de fréquentation postsecondaire, chez les Franco-Ontariens, de moitié inférieur à celui du reste de la province. Le rapport Churchill décrit la situation alarmante d'un groupe sous-éduqué (phénomène qui se retrouve même chez les jeunes) et donc d'une communauté qui a moins de chance que le reste de la population de poursuivre des études postsecondaires. Ce groupe minoritaire est très absent des secteurs de pointe (technologie, sciences). Les chercheurs ont constaté non seulement la faiblesse générale de la participation aux études postsecondaires, mais aussi une relation entre la non-participation et l'absence d'enseignements en français dans certaines disciplines. Les programmes en français sont souvent inexistantes, surtout dans les domaines de la technologie, des sciences, des affaires, des professions. Ce régime prévaut autant à l'université qu'au collège communautaire.

Ainsi, la population franco-ontarienne ne reçoit pas une chance égale à l'éducation. Mais d'où vient cet état de choses? Car la proportion d'étudiants qui passent de la 13<sup>e</sup> année à l'université est à peu près égale, qu'il s'agisse de francophones (42,3%) ou d'anglophones (44,9% pour l'ensemble de la province). Le problème naît donc avant la 13<sup>e</sup> année.

Premièrement, les chercheurs ont mesuré le difficile passage de la 12<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année. En 1981-1982, 46,8% des étudiants anglophones réalisaient ce passage, contre seulement 31,2% chez les francophones. Cet écart permettait déjà de prévoir que les francophones n'iraient à l'université que dans une proportion égale à 70-75% du taux des étudiants anglophones. Or la situation est pire.

Le taux de fréquentation universitaire des Franco-Ontariens atteint à peine 50% du taux des Anglo-Ontariens. Les auteurs du rapport n'ont trouvé aucune indication de discrimination à l'encontre des étudiants franco-ontariens lors de l'admission aux universités. Les Franco-Ontariens se dirigent en fait vers les trois institutions bilingues: la plupart iront à l'Université d'Ottawa, un autre contingent

se rendra à l'Université Laurentienne, moins d'une douzaine étudieront à Glendon.

Alors que le nombre d'étudiants francophones en 12<sup>e</sup> année a beaucoup augmenté au cours des années soixante-dix, celui des 13<sup>e</sup> année n'a pas suivi le même mouvement. Ainsi, en 13<sup>e</sup> année, le nombre de francophones est déjà proportionnellement moins grand que dans la population anglophone. Le problème commence donc entre la 9<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> année. Pour l'ensemble de la population ontarienne, 13,9% des étudiants entrant en 9<sup>e</sup> année iront à l'Université, mais le chiffre correspondant est seulement de 7,2% pour les francophones. Il n'est que de 6% pour les étudiants francophones fréquentant les écoles mixtes. C'est donc au taux élevé d'abandon scolaire entre la 9<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup> année qu'il faut imputer une bonne partie du problème de la sous-représentation des Franco-Ontariens au postsecondaire.

Cette constatation conduit directement à la question du rendement des différentes sortes d'écoles secondaires. Lesquelles donnent les meilleurs résultats? En Ontario, les Franco-Ontariens fréquentent soit des écoles secondaires homogènes de langue française (où tout l'enseignement se fait en français), soit des écoles mixtes ou bilingues (où les cours se donnent partiellement en français), soit des écoles anglaises (où tout l'enseignement se dispense en anglais). Les auteurs concluent, après l'examen des résultats des divers groupes d'étudiants francophones, que leur taux d'abandon scolaire varie selon le type d'école secondaire fréquentée.

Pour 100 étudiants francophones qui entrent dans les écoles mixtes (en 9<sup>e</sup> année), seulement 16,7% se rendront jusqu'en 13<sup>e</sup> année, la moitié autant que chez les étudiants anglophones. Chez tous les francophones, c'est-à-dire en comptant à la fois les écoles mixtes et homogènes, 20 étudiants sur 100 entrant en 9<sup>e</sup> atteindront la 13<sup>e</sup> année. Pour les non-francophones, le chiffre correspondant est de 30%. Les écoles mixtes donnent de mauvais résultats, même quand les francophones constituent la majorité des étudiants. Dans ces écoles mixtes, le double facteur de l'assimilation et du faible rendement scolaire font que peu de francophones se rendent en 13<sup>e</sup> année.

Mais les taux d'abandon ne sont pas uniformes dans la population de langue française. Car il existe de grandes divergences régionales, les taux les plus faibles se manifestant dans le sud, le sud-ouest et le nord-est. De plus, la recherche démontre que le taux d'abandon est plus prononcé chez les garçons que chez les filles. Cette donnée signifie que les garçons ont moins de chance que les filles de continuer leurs études, et que les pressions pour abandonner sont plus fortes chez eux.

Une explication possible de l'abandon plus prononcé chez les garçons est l'absence, dans beaucoup d'écoles, des cours qui attirent généralement les jeunes garçons ailleurs: les cours de technologie, de science, de mathématiques. Or, au palier secondaire, ce sont les disciplines de science et de technologie qui ouvrent les portes de l'avenir. Et ce sont précisément les disciplines qui s'enseignent le moins souvent en français. Dans ces matières, les Franco-Ontariens sont proportionnellement moins représentés que les étudiants anglophones. Dans les

écoles mixtes, les sciences et les mathématiques sont rarement enseignées en français après la 10<sup>e</sup> année.

En examinant ensuite les statistiques d'admission en première année d'université, les auteurs trouvaient, pour 1981, 6302 étudiants "francophones". Toutefois ce chiffre contient 1668 "francophones" qui n'ont pas le français pour langue maternelle. En vérité, seulement 4635 étudiants avaient le français pour langue maternelle. Mais de ce nombre, seulement 40% (1853) indiquaient une résidence en Ontario (la plupart des autres arrivant du Québec). Ce dernier chiffre correspond aux Franco-Ontariens selon la définition donnée plus haut. Parmi le groupe franco-ontarien, un tiers provient des autres universités ou des collèges communautaires. Tous ces facteurs démontrent la faible participation des Franco-Ontariens aux études universitaires.

Si l'on examine le groupe d'âge des 18-21 ans pour vérifier quelle proportion des jeunes participent aux études universitaires de premier cycle, on constate que le taux de fréquentation universitaire des Franco-Ontariens n'égale que la moitié du taux de l'ensemble de l'Ontario. Chez les garçons, l'écart est encore plus grand car ils n'ont que 44,4% du taux des garçons anglophones. Ainsi, pour les années étudiées, les auteurs concluent que 23,5% des jeunes Ontariens de 18-21 ans étudient à l'Université, mais la proportion des Franco-Ontariens est de 12,1%.

Les auteurs du rapport constatent encore que la participation des Franco-Ontariens se limite surtout aux secteurs traditionnels: l'éducation, les arts et les sciences sociales. Ils sont peu représentés dans les domaines contingents (les professions, les sciences appliquées, les mathématiques). La participation des francophones représente 62% du taux anglophone dans les sciences sociales, 87% du taux anglophone dans les humanités, 92% du taux anglophone en éducation. Dans les domaines techniques, les taux dégringolent: 70% du taux anglophone en droit et en nursing, 50% du taux anglophone en génie électrique, 32% dans les autres domaines de génie, de médecine ou de pharmacologie. Les auteurs affirment que si le taux de participation des Franco-Ontariens est inférieur à 40% du taux anglais, ils n'auront aucun avenir dans ces disciplines.

Dans le cas des études supérieures (deuxième et troisième cycles), les taux de participation franco-ontarienne sont aussi désolants. Toutefois, les auteurs ont constaté une amélioration durant la décennie précédant leur étude. En 1982, ils ont compté 109 Franco-Ontariens inscrits dans des programmes de doctorat, la plupart dans des disciplines traditionnelles.

Les chiffres démontrent donc un problème majeur de sous-fréquentation universitaire lié à la disponibilité des programmes en français au secondaire et à la disponibilité des programmes universitaires en français. Dans le cas des collèges communautaires, la participation semble à première vue plus grande. Puisque les Franco-Ontariens sont sous-représentés dans les universités, on pourrait penser qu'ils se rendent en plus grand nombre dans les collèges communautaires.

Il est certes vrai que la participation des francophones a augmenté dans les collèges communautaires, mais leur taux de participation n'est encore que 79% du taux des anglophones. Mais si on ajuste les nombres pour tenir compte de la

sous-représentation des francophones à l'université, ce qui augmente le nombre de non-universitaires francophones entre 18 et 21 ans, on constate que le taux véritable des Franco-Ontariens ne représente que 47% du taux des anglophones. La plupart de ces étudiants francophones vont soit au collège Algonquin, soit au collège Cambrian. Ici encore, les garçons obtiennent un taux de fréquentation plus faible que les filles. Au cours de la décennie précédant l'étude, le nombre de francophones dans les collèges a doublé, mais le nombre des garçons francophones n'a augmenté que de 45%.

Pour comble de malheur, rien dans les données recueillies ne laisse prévoir une amélioration de la situation. Bien que le rapport de l'équipe Churchill décrive une situation vieille de quatre ans, on imagine mal ce qui pourrait avoir tellement changé depuis cette date. En Ontario français, le domaine du postsecondaire est très malade.

Les auteurs du rapport préconisent diverses mesures. Ils demandent au gouvernement une déclaration publique énonçant son intention de garantir à la population franco-ontarienne l'accès à l'enseignement postsecondaire en français. Le rapport propose ensuite plusieurs recommandations touchant les universités, l'éducation des adultes, les collèges communautaires; ils demandent la création immédiate d'un groupe de travail capable de commencer sans délai l'implantation de réformes dès l'automne 1986. Ces réformes, selon les auteurs, s'imposent non pour atteindre des conditions d'excellence, mais plus banalement pour rehausser le niveau déficient ("substandard") de l'enseignement postsecondaire en français. Le rapport propose tout un train de mesures allant de la révision de la composition du Conseil des gouverneurs des trois universités bilingues à la révision des règlements d'admission aux programmes contingentés. Le rapport demande aussi un programme d'actions correctives et positives. Surtout, l'équipe demande la création d'une commission royale d'enquête sur l'enseignement postsecondaire en français en Ontario. Cette commission ferait non seulement des recommandations pour changer les lois mais encore dresserait un plan d'action détaillé.

Les auteurs du rapport ont bien raison d'insister sur l'urgence d'agir.

En 1972, la commission Wright<sup>1</sup> dressait un sombre tableau de la situation de l'enseignement postsecondaire en Ontario français: la population franco-ontarienne connaissait un taux de fréquentation universitaire de moitié inférieur à celui de la province, elle recevait en conséquence des salaires nettement moindres que la population anglophone, elle souffrait d'un retard général en éducation, elle subissait de graves carences quant à l'enseignement en français dans les universités. Cet état déplorable appelait des solutions urgentes ("un impératif qui relève de la justice la plus élémentaire" disait le rapport) et la commission recommandait un train de mesures pour donner, le plus rapidement possible, une grande priorité au développement des cours en français.

On attendait à cette époque une nette amélioration de la situation grâce aux écoles secondaires, créées en 1969 seulement, et qui devaient apporter au niveau supérieur un nombre croissant d'étudiants. A ce moment-là, la commission parlait déjà d'un pressant besoin de rattrapage, de la nécessité de consacrer des fonds à la

recherche sur l'éducation et la culture françaises, des besoins de services de bibliothèque adéquats. La commission faisait de l'expansion des cours en français "une grande priorité" et demandait que les institutions d'enseignement postsecondaire rendent publics leurs plans précis de développement des programmes en français.

Bien que la commission de 1972 ait préconisé une coordination des efforts pour réaliser sa "grande priorité" de l'expansion des cours en français, elle optait malgré tout, après un sérieux plaidoyer en faveur du bilinguisme, pour des institutions bilingues: "Cependant, à tout prendre, nous préférons maintenir et encourager la solution actuelle des institutions bilingues dans le domaine de l'éducation postsecondaire".

Treize ans plus tard, le rapport Churchill démontre la faiblesse des progrès réalisés. Après avoir remis en cause l'influence négative des écoles secondaires mixtes, ne faut-il pas s'interroger aussi sur les institutions universitaires et collégiales bilingues? Coincées par des contraintes budgétaires croissantes, les universités bilingues, qui arrivaient tout juste à maintenir leurs programmes anglophones, n'ont pas donné suite aux recommandations de la commission Wright. Dans cette perspective, on frémit à la pensée de ce qui aurait pu arriver en l'absence des subventions du bilinguisme qui ont à peine maintenu les programmes francophones existants. Aujourd'hui, le rapport Churchill lance un nouveau cri d'alarme.

Le problème, de toute évidence, ne dépend pas des écoles secondaires. Il relève d'un contexte social, d'un lourd héritage d'incurie gouvernementale à l'égard de l'enseignement en français, d'un ensemble de facteurs sociaux. Ainsi, l'équipe Churchill a-t-elle raison, dans ses recommandations, de poser la question en termes d'inégalité sociale, de sous-éducation, de survie d'une communauté dont l'existence peut compter pour l'avenir de la Confédération. Le rapport indique aussi l'importance de développer les services gouvernementaux en français, tant au niveau provincial que municipal. Au départ, il faut cependant que le gouvernement garantisse ses services en français, y compris le droit à l'éducation postsecondaire en français. L'inaction conduira à une plus grande érosion de la communauté franco-ontarienne.

Le rapport Churchill décrit donc une pitoyable situation. A travers ses nombreux tableaux, une description du postsecondaire émerge. Au même moment, une équipe de l'Université d'Ottawa rejoignait les préoccupations du document du CEFO. En fait, les données du rapport Carrier<sup>2</sup> viennent supporter les grandes lignes de l'enquête de l'équipe Churchill.

Les auteurs du rapport sur le postsecondaire franco-ontarien voient juste en réclamant que le gouvernement annonce sans ambiguïté son intention de fournir à sa population de langue française, bientôt aux nombreux diplômés de l'immersion, un enseignement postsecondaire en français. Ils ont aussi raison d'insister sur l'urgence d'agir puisqu'ils trouvent une situation qui semble avoir peu évolué depuis le temps de la commission Wright de 1972.

Quant à la solution, hélas bien canadienne!, de créer une commission royale, on ne saurait s'opposer à l'intention de produire un plan d'action. Mais l'histoire des commissions royales pourrait nous faire penser qu'elles donnent des résultats médiocres. Il faut se rappeler, et les auteurs du rapport en ont bien conscience, l'urgence de la situation. Le gouvernement doit donner un coup de barre énergique pour sortir le postsecondaire français de son infériorité.

Gaétan Gervais  
Université Laurentienne, Sudbury

- 
1. *La Société s'épanouit. Rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario. [Rapport Wright].* Toronto, 1972, vii-287p.
  2. *L'Université d'Ottawa et la francophonie ontarienne. Rapport du Groupe de travail sur les services universitaires en français. [Rapport Carrier].* Ottawa: Université d'Ottawa, décembre 1985, vii-92p. +26 tableaux.